

Un effort privé indispensable pour un projet d'intérêt public

Bref rappel historique pour expliquer une ambition très actuelle.

L'essor culturel en terre vaudoise n'est pas le fruit de quelque ambition seigneuriale ou de rivalités entre puissants soucieux de marquer l'histoire de leur nom, voire de leur chiffre. Dès avril 1803, l'Etat de Vaud vivait ses premières expériences de souveraineté républicaine dans la Confédération issue de l'Acte de Médiation. Un lustre plus tard, l'aquarelliste Louis Ducros rentrait, après avoir mûri son talent, d'une Italie riche de siècles de foisonnement artistique. Il se disait frappé par «l'état d'enfance» des beaux-arts dans lequel il retrouvait son pays. Il proposa alors d'y remédier par la création d'une école de dessin, en mettant à disposition sa collection et ses propres œuvres. Il mourut deux ans plus tard. Suite allait être néanmoins donnée à son vœu: quelques amateurs éclairés sauvegardèrent sa collection, l'Ecole cantonale de dessin fut créée. Et son directeur, Marc-Louis Arlaud, se fit mécène; à son don de 34 000 francs s'ajoutèrent les crédits de la Commune et de l'Etat; cet argent permit, après moult palabres, la construction du bâtiment inauguré le 1er janvier 1841 au sud de la Riponne.

La partie muséale du nouvel édifice, voué aussi à l'enseignement, s'avère bientôt trop exi-

guë. Et les Vaudois ressentent de plus en plus le besoin d'affirmer l'identité de leur jeune Etat dans la Suisse moderne née des affrontements du milieu du siècle. Ils prennent conscience de la valeur de la formation supérieure, de la culture et des arts, dans un canton qui trouve petit à petit son assise économique dans l'arti-

L'INVITE

JEAN-JACQUES
CEVEY

Président
de la Fondation
Jean et
Suzanne Planque



«Les soucis financiers immédiats, qu'à juste titre — même si parfois les méthodes préconisées divergent — nos gouvernants veulent effacer au cours de ces prochaines années, ne doivent pas nous condamner à la passivité, source de stagnation et d'imprévoyance»

sanat, l'industrie et les activités tertiaires. à côté de sa vocation terrienne. A Lausanne, qui conquiert enfin son rang parmi les villes importantes du pays, Gabriel de Rumine va jouer un rôle déterminant. Son legs de 1871 (1,5 million de francs bientôt augmenté des intérêts d'heureux placements) donne l'impulsion indispensable au projet d'édifice issu d'un concours d'architecture lancé en 1889. Les services généraux de l'Université héritière de l'Académie, plusieurs institutions culturelles ou savantes, la Bibliothèque cantonale trouvent place dans le Palais de Rumine, avec le Musée des beaux-arts, qui va accueillir des visiteurs de plus en plus nombreux et recevoir maints dons et legs. Cependant, dès la fin de la Première Guerre mondiale, le manque d'espace se fait sentir. En 1924, Emile Bonjour, conservateur, n'hésite pas à demander le transfert du musée dans un bâtiment indépendant. Las! Pendant plus de quatre-vingts ans, les responsables de l'institution vont essuyer le reproche de «laisser les chefs-d'œuvre de la collection dépérir dans les réserves» (*).

Ce bref rappel historique explique les motifs à la base du projet du nouveau Musée des beaux-arts. Il fait comprendre pourquoi s'est imposé aux responsables — quelle que soit leur orientation politique — le

principe du partage de l'investissement de 54 millions entre pouvoirs publics et effort privé. Ce dernier fait donc l'objet de démarches pour un montant de 27 millions. Les premiers résultats sont encourageants. On sait notamment que, par une lettre du 31 mai 2002 au Conseil d'Etat, la Fondation Leenaards s'est engagée à soutenir la réalisation, par un montant de 10 à 15 millions de francs, précisé une fois connu le projet retenu. Cette décision a été prise dans l'esprit qui a permis la création du Musée Arlaud et du Palais de Rumine.

Les soucis financiers immédiats, qu'à juste titre — même si parfois les méthodes préconisées divergent — nos gouvernants veulent effacer au cours de ces prochaines années, ne doivent pas nous condamner à la passivité, source de stagnation et d'imprévoyance. Le nouveau musée, selon le programme annoncé, devrait s'ouvrir en 2010. Est-il fou d'espérer que d'ici là une amélioration du paysage financier nous évitera de sombrer dans la dépression collective et donnera à une ambition raisonnable le socle de courage nécessaire?

(*) Renseignements tirés du catalogue du concours d'architecture pour le nouveau Musée des beaux-arts (édit. 2005 Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne)